

CHRONIQUE INTERNATIONALE

En 1987, la tension internationale reste forte dans l'aire arabe, avec la guerre Iran-Irak et la gestion de ses répercussions par les grandes puissances. Mais elle s'est éloignée du Maghreb, où ne demeurent que des foyers résiduels de conflit. L'effervescence suscitée l'année précédente autour de la politique libyenne est désormais bien retombée, et le retour à un calme relatif dans la région invite cette année à considérer plutôt les grandes tendances et les constantes, notamment économiques, qui caractérisent les relations internationales du Maghreb. Les repères statistiques sur une longue durée que donne Louis Blin en annexe sont là pour aider à cette réflexion. Pour chaque pays, c'est l'heure du bilan dans les trois rayons d'action où s'inscrit le jeu international des Etats maghrébins : système mondial, environnement régional, relations intermaghrébines.

Dans la sphère internationale globale, les contraintes économiques et financières reprennent une visibilité d'autant plus grande qu'elles ne sont plus concurrencées par des événements politiques saillants, et que la conjoncture reste peu favorable aux pays pétroliers. Mais la mondialisation fait aussi sentir ses effets dans d'autres directions : culture dans toutes les dimensions du terme, et les droits de l'homme, où l'adoption d'un standard minimum est à l'ordre du jour au Maghreb.

Sur le plan régional, c'est la construction du géant européen qui devient plus que jamais un déterminant majeur des politiques extérieures maghrébines, et fixe de façon durable le réseau des échanges économiques entre le Nord et le Sud de la Méditerranée. Elle impose aussi sa logique et sa puissance intégratrice à l'organisation de l'espace maghrébin, sur un mode de résignation économiste qui n'est pas sans danger. Le Maghreb se fera-t-il par l'Europe – sinon même pour l'Europe – , ou trouvera-t-il en lui-même les ressources de l'expression politique, culturelle et économique de sa personnalité collective ?

Pour l'instant les grandes dynamiques externes mondiales et régionales réduisent sensiblement la latitude du jeu international des Etats maghrébins, et estompent en partie les particularités des stratégies nationales, qu'on pouvait plus facilement repérer les années précédentes. C'est notamment ce qu'on peut constater à propos de l'insertion du Maghreb dans le système mondial.

I. – LE MAGHREB DANS LE SYSTÈME MONDIAL

Les contraintes financières lourdes qui s'imposent désormais aux pays «riches» du Maghreb, Algérie et Libye, tendent à rapprocher de plus en plus leur sort de celui de la Tunisie et du Maroc.

En **Algérie**, ces contraintes se marquent par une double politique d'austérité et de privatisation qui touche aussi bien l'Etat que les individus dans leur rapport au monde extérieur. L'année 1986 s'était clôturée par l'adoption d'un budget sévère pour 1987, et qui tentait notamment de s'appuyer sur la fiscalité non pétrolière. Faute de pouvoir combattre sur le plan international la diminution rapide de la rente pétrolière (une mission du ministre algérien de l'Energie, au nom de l'OPEP, sera tentée en octobre en direction de l'URSS et de la Norvège pour essayer de stabiliser le marché pétrolier), l'Algérie se lance dans des réformes de structures visant à favoriser par tous les moyens la croissance de la production industrielle et agricole : autonomisation de gestion des entreprises, privatisation partielle et encouragement au secteur privé, recours au système coopératif sont les nouveaux mots d'ordre de la politique économique, mise en œuvre à partir de juillet par diverses décisions concrètes dont la plus spectaculaire est la suppression du Ministère de la Planification. On cherche également à encourager l'épargne privée, et à limiter les fuites de devises (l'allocation touristique pour les Algériens se rendant à l'étranger est réduite une nouvelle fois en janvier). L'exportation de produits non pétroliers est à nouveau affirmée comme une ardente obligation, et un Centre de commerce international est créé en octobre à l'occasion de la Foire d'Alger.

Cette politique contribue à entretenir une certaine confiance des partenaires extérieurs de l'Algérie, notamment financiers. Plusieurs crédits nouveaux sont octroyés cette année, même s'ils sont généralement d'un volume moins considérable que dans le passé. Ils sont surtout destinés au développement agricole, hydraulique et social : 76 millions de dollars en février du Bankers Trust International; 75 en mars puis 50 en octobre d'un consortium de banques japonaises; 72 en avril de la Banque africaine de développement; 250 en mai de la Banque mondiale... Seul un prêt de 86 millions de dollars effectué par Sonatrach sur le marché japonais en juin concerne directement le secteur des hydrocarbures. Malgré cette modération relative du recours au financement extérieur en 1986, l'endettement global algérien continue à augmenter et se révèle menaçant pour les toutes prochaines années.

Ce qui change le plus en 1987 dans les relations de l'Algérie avec le système mondial est finalement la coopération avec les Etats-Unis. Ceux-ci bondissent au rang de deuxième client du pays, en absorbant 19 % de ses exportations (au lieu de 7,7 l'année précédente). C'est bien sûr un effet du règlement du contentieux sur le gaz et de la reprise des livraisons algériennes; et de nouveaux contrats sont conclus ou projetés avec les firmes Panhandle, Distrigas, Cabot. Mais cela converge aussi avec une amélioration des rapports entre les deux pays dans presque tous les domaines. Un accord

culturel pour cinq ans est signé en juin; de nombreux échanges de visites officielles ont lieu, y compris entre responsables militaires; un crédit américain de 600 millions de dollars en faveur du développement agro-alimentaire algérien est promis pour 1988. La qualité des relations politiques entre les deux pays est bien révélée par la chaleur du message de félicitations algérien adressé au président Reagan en décembre après l'accord Reagan-Gorbatchev.

Avec les autres grandes puissances occidentales non-européennes, comme le Canada et le Japon, les relations de l'Algérie sont également bonnes (première réunion en avril de la commission mixte algéro-japonaise), mais beaucoup moins significatives en quantité.

C'est également le cas des rapports avec les pays socialistes et avec le Tiers-Monde, qui équilibrent toujours bien peu les flux dominants des échanges extérieurs algériens. De nombreux déplacements de responsables algériens, notamment militaires, en URSS témoignent par contre du maintien d'un bon niveau de relations politiques avec ce pays. Avec la Tchécoslovaquie, des accords sont signés pour la réalisation de divers projets industriels. Une commission mixte est créée avec l'Albanie à la suite du voyage du Ministre algérien des Affaires étrangères en juillet. En septembre enfin, se réunit la troisième commission mixte algéro-chinoise.

Le développement des relations avec le Tiers-Monde est lui aussi surtout d'ordre diplomatique, et s'inscrit dans la perspective des voyages réalisés par le président algérien en Amérique latine en 1985 et 1986. Un protocole de coopération économique et commerciale est signé avec le Brésil, tandis que divers responsables algériens se rendent au Nicaragua, au Mexique, en Argentine, au Pérou, en Bolivie.

Malgré l'économisme ambiant, et son intériorisation par les responsables algériens, le poids de la dynamique du système mondial sur le comportement international de l'Algérie ne se réduit pas aux contraintes économiques. Ici comme dans les autres pays du Maghreb, la mondialisation porte aussi des effets culturels et politiques, très divers et très contrastés. L'un des plus significatifs d'entre eux est le nouveau discours sur les droits de l'homme, et l'exigence concrète d'un standing commun universel. La création d'une Ligue, officielle mais efficiente, des Droits de l'Homme en avril 87, correspond à un long processus interne algérien, qu'il n'y a pas lieu de détailler ici, mais qui constitue aussi une réponse, parallèle à celles du Maroc et de la Tunisie, à cette exigence internationale. C'est finalement un événement d'une portée plus considérable à terme que l'élection de l'Algérie en octobre à un siège non permanent du Conseil de sécurité, brigué également par le Maroc.

Pour le Maroc, la question des droits de l'homme constitue un trait devenu presque classique de l'image internationale du pays. En 1987 encore, la pression associative internationale se conjugue avec les revendications internes pour lutter contre les entorses aux droits de l'homme et particulièrement la situation des détenus politiques.

Mais ce qui fait surtout saillie dans les relations internationales du Maroc en 1987 est la gestion de sa très délicate situation financière. L'année

1988 avait vu le pays au bord de la cessation de paiement de sa dette extérieure et s'était terminée par un accord du Club de Paris sur un rééchelonnement jusqu'en 1990 des remboursements marocains auprès des banques commerciales internationales pour 1985-88. En mars 1987, les créanciers publics (Etats et institutions internationales) se réunissent à leur tour; un accord global de rééchelonnement, concernant 2,4 des 14 milliards de dollars de la dette, est signé en septembre. Parallèlement, un budget d'austérité est mis en œuvre pour 1987, diminuant fortement les dépenses publiques. Il sera reconduit dans son volume pour 1988.

Ce relatif assainissement de la situation financière permet une reprise des contributions extérieures au financement de l'économie marocaine. Les prêts accordés en 1987 sont nombreux, mais relativement modestes. Comme les autres années, les plus importants viennent essentiellement de financeurs publics : F.M.I. (280 millions \$ stand by en janvier), Banque mondiale (240 millions \$ en mai pour rationaliser le secteur public, 430 en septembre pour stabiliser l'économie), S.F.I., Etats-Unis, France... Ils appuient les nouvelles orientations de l'économie marocaine destinées à favoriser l'investissement en milieu rural, la régionalisation, et encourager le secteur privé. Redevenu bon élève potentiel de l'économie internationale, le Maroc adhère au GATT en juin.

Avec les grands pays occidentaux non-européens (Etats-Unis, Canada, Japon), les relations du Maroc restent bonnes même si elles ne sont pas toujours déterminantes sur le plan économique. Les Etats-Unis restent le second fournisseur du Maroc (9 % des importations : en baisse de deux points par rapport à 1986), mais n'absorbent qu'une faible part de ses exportations. La coopération militaire est privilégiée, comme en témoigne cette année encore l'organisation, en décembre, de manœuvre communes. Elle se heurte toutefois au problème de la dette militaire marocaine. De façon générale, les difficultés financières et économiques du Maroc sont le principal objet des nombreux contacts politiques entre les deux pays en 1987. Avec le Canada, divers échanges de visites témoignent du bon niveau¹ de relations politiques entre les deux pays, ainsi le voyage à Rabat en mai du ministre canadien des Affaires étrangères, porteur d'une invitation au Roi pour le sommet francophone de septembre au Québec. De son côté, le Japon, qui est le cinquième client du Maroc, accueille en mars le prince héritier du Maroc, et envoie en juin son ministre des Affaires étrangères à Rabat. Des contrats de prospection pétrolière et minière au Maroc sont confiées à des entreprises japonaises.

Traditionnellement, le Maroc est le pays d'Afrique du Nord qui commerce le plus avec l'URSS, sans qu'il faille voir là une volonté politique délibérée d'équilibrer les rapports avec l'Occident. Cette année encore, l'URSS est le sixième fournisseur du Maroc; mais aucun événement diplomatique important ne marque les relations entre les deux pays. Il en est de même pour la coopération avec les autres pays socialistes : seule est à relever la visite en octobre à Rabat du ministre roumain des Affaires étrangères. Du côté des rapports avec le Tiers-Monde, on ne rappellera qu'un fait : la place

de l'Inde parmi les premiers clients du Maroc, mais en légère régression par rapport aux années précédentes.

La Tunisie présente à l'orée de 1987 une situation dans l'économie mondiale tout aussi délicate que celle du Maroc, et d'une certaine façon plus menaçante, en raison des ressources limitées du pays. Comme le Maroc, elle a dû passer en 1986 par les exigences de ses prêteurs, et engage l'année 1987 sous le signe de l'austérité. Le nouveau budget national compresse au maximum les dépenses internes, et s'efforce de gérer le lourd service de la dette (près de 28 % du PIB), tout en contenant le déficit de la balance des paiements.

L'amélioration de la situation économique extérieure passe par un scénario classique, qui rappelle nombre de mesures marocaines et même algériennes. En février, le ministre tunisien des Finances présente aux bailleurs de fonds de son pays réunis à Paris un programme de redressement économique favorisant l'investissement privé, le développement de l'agriculture, et la promotion des exportations. En contrepartie, la Tunisie obtient l'aide du FMI et des prêts de la Banque mondiale et autres financeurs institutionnels; quelques autres petits prêts suivent, accordés par les Etats-Unis et le Canada notamment. En juillet et août, des mesures internes à forte incidence extérieure concrétisent la nouvelle orientation de l'économie tunisienne : adoption par la Chambre des députés du nouveau Plan de développement 87-91, restructuration des entreprises publiques dans le sens d'un désengagement de l'Etat, publication d'un nouveau Code des investissements, encouragement à l'industrie touristique. Le bilan provisoire que dresse en octobre le ministre des Finances des mesures engagées depuis un an s'avère relativement prometteur : les recettes touristiques croissent (300 000 visiteurs de plus), le déficit commercial diminue, les réserves en devises se reconstituent.

La déposition du président Bourguiba en novembre, principal événement de l'année 1987 pour la Tunisie, n'affectera pas cette nouvelle donne économique. Elle aura par contre un effet important sur l'image internationale de la Tunisie en matière de droits de l'homme. Plus encore peut-être que pour le Maroc et l'Algérie, la répression des opposants politiques ternissait la réputation de modération du régime tunisien. Or, l'accès au pouvoir suprême du général Ben Ali va s'accompagner de diverses mesures qui seront bien perçues à l'étranger; dans l'ensemble, les partenaires étrangers de la Tunisie appuient l'action du nouveau gouvernement tout en rendant un hommage discret au président Bourguiba. En particulier, le changement politique n'affecte pas les relations avec les Etats-Unis, redevenues complètement serines depuis le deuxième semestre 1986 (après l'épisode difficile du bombardement du siège de l'O.L.P. à Tunis par Israël), et entretenues en mars et avril 87 par des échanges de visites officielles à un niveau élevé. Mais les rapports économiques restent modestes : les Etats-Unis sont le quatrième fournisseur de la Tunisie (avec seulement 6 % des échanges), et son sixième client (moins de 2 % des exportations tunisiennes). Parmi les autres relations de la Tunisie dans la sphère «mondiale» cette année, on retiendra la coopération avec le Canada, qui se développe de façon très parallèle à la coopé-

ration maroco-canadienne : aide financière, accords de coopération, et soutien à la francophonie.

Sur le plan économique, la coopération avec les pays socialistes reste toujours aussi peu porteuse d'une concurrence avec l'Occident. Mais plusieurs déplacements officiels importants marquent le souci tunisien de maintenir un bon niveau de relations diplomatiques avec ces pays : visite du ministre des Affaires étrangères de la RDA en avril, voyage de son homologue tunisien à Pékin en mai, séjour à Tunis en septembre du premier ministre roumain. Pour une part bien sûr, cette activité diplomatique est liée au statut international de la Tunisie au sein de la Ligue arabe.

La politique étrangère de la **Libye** est tellement consubstantielle à la politique interne du colonel Kadhafi qu'il est difficile de l'analyser séparément. On ne peut donc que renvoyer largement aux faits et interprétations apportés par la Chronique «Libye» du présent Annuaire. On se contentera de relever ici les principales tendances qui émergent en 1987 dans la politique extérieure libyenne.

Il y a d'abord un incontestable épuisement du ressort de cette politique après le spectacle donné l'année précédente sur la scène internationale par le colonel Kadhafi, en répartie avec une Amérique devenue bizarrement esclave de son prurit anti-libyen, et qui n'hésite pas devant le ridicule de prolonger d'un an encore l'état d'urgence national décrété contre la Libye en janvier 86. Cette situation quelque peu grandguignolesque renforce les échos de l'agitation diplomatique libyenne, mais affaiblit dans le même temps la stratégie classique du faible au fort, et le principe si cher au colonel Kadhafi : plus grand est l'adversaire, plus grande est la cause...

Les responsables libyens entament l'année 87 avec une mentalité d'assiégés : on fortifie les côtes pour prévenir l'-infiltration ennemie- et on menace (sans guère demander au pays concerné) d'autoriser l'implantation de missiles soviétiques nucléaires en Libye; en avril l'anniversaire du raid américain sur Tripoli est célébré avec solennité, assorti d'une condamnation du -terrorisme d'Etat des Etats-Unis-. Plus concrètement le colonel Kadhafi répond aux mesures américaines et aux condamnations occidentales par un accroissement de son aide aux mouvements de libération : IRA (en octobre, une cargaison d'armes chargées à Tripoli sera saisie sur un navire panaméen au large des côtes anglaises); Indiens d'Amérique; petits peuples du Pacifique. Le Congrès que la Libye organise en avril sur les «forces révolutionnaires» de cette région suscite la réaction des puissances visées (Etats-Unis, France, Australie qui ferme l'ambassade de Tripoli à Camberra), et même des petits pays que la Libye aspire à protéger : Vanuatu refuse l'ouverture d'une mission diplomatique libyenne dans sa capitale.

Dans le même temps cependant, la Libye prend soin de bien distinguer cette aide aux mouvements de libération d'un appui au terrorisme. Elle réitère sa condamnation de celui-ci, et dément à chaque fois l'implication dont elle est soupçonnée dans tel ou tel événement terroriste. Il est vrai que les seuls actes terroristes tangibles dont on peut charger le régime libyen sont l'élimination physique des opposants. En juillet, Amnesty International dé-

mande au Colonel Kadhafi de renoncer à ces pratiques, mais en novembre des Libyens dont un diplomate seront encore expulsés de Genève pour une affaire de cet ordre.

Ces protestations d'innocence ne sont pas seulement tactiques. Comme souvent la diplomatie libyenne oscille entre l'agression verbale et la tentation de la modération. Dès avril, le colonel Kadhafi se dit prêt à un rapprochement avec les Etats-Unis, qui réagissent froidement. Il est vrai que malgré les sanctions économiques contre la Libye, et les menaces contre les intéressés, plusieurs centaines d'Américains continuent à travailler en Libye; d'autre part la décision annoncée en septembre par le responsable libyen de rendre au secteur privé une bonne partie des activités économiques ne peut qu'éloigner la perspective d'une rupture économique totale avec les Etats-Unis. Ce processus est étrangement parallèle à celui suivi dans les autres Etats du Maghreb et souligne bien l'importance des «contraintes» économiques extérieures communes aux yeux des dirigeants maghrébins. Elle rend en tout cas peu crédible la menace libyenne formulée épisodiquement de «rejoindre le bloc communiste», militairement et économiquement parlant. Les nouveaux accords de coopération signés avec l'URSS en 1987 restent d'ailleurs très classiques, et ne témoignent pas du tout d'une quelconque intention des soviétiques de favoriser un second Cuba. Vis-à-vis du Tiers-Monde, les rares visites de personnalités politiques (le président du Nicaragua en juillet, celui du Surinam en août) montrent d'ailleurs que la Libye n'est plus un repère pour les pays du Sud, de même que la coopération sud-sud n'est plus pour la Libye un levier pour promouvoir la révolution mondiale, ou simplement équilibrer le poids persistant de l'Occident dans ses échanges extérieurs. L'année 1987 se clôt sur une note de dérision qui résume bien les nouvelles limites de la politique extérieure libyenne : un certificat de dépistage obligatoire du SIDA est désormais exigé de tout étranger se rendant en Libye.

Le cinquième et le plus modeste Etat du Maghreb, la **Mauritanie**, ne peut prétendre à une présence très active sur la scène internationale. Il poursuit en 1987 le long plan de redressement économique et financier engagé en 1985 avec un très fort appui international, et bénéficie une nouvelle fois cette année de mesures de rééchelonnement de sa dette extérieure. Les échanges économiques extérieurs du pays se réorganisent progressivement autour des ressources directes ou indirectes tirées de la pêche, devenue la principale richesse du pays, et qui apporte 50 % de ses devises. Avec l'aide internationale, et notamment celle de l'Algérie, la Mauritanie s'est constituée une importante flotte de pêche qui lui permet d'exploiter directement cette richesse. Mais elle veille aussi à relancer et moderniser, toujours en s'appuyant sur des apports extérieurs, l'exploitation du minerai de fer, malgré un épuisement global des mines, et la chute des prix sur le marché international. Le développement de l'agriculture, très affecté par les invasions de criquets, continue de son côté à bénéficier du soutien privilégié du système financier des Nations Unies.

II. - LE MAGHREB, L'EUROPE ET LA FRANCE

C'est surtout dans cette sphère de relations internationales que s'affirment les facteurs qui de l'extérieur pèsent le plus sur le destin économique et même politique du Maghreb. Poids des relations économiques, dynamique de la construction européenne, rôle particulier de certains pays dont la France, croisement des univers mentaux : tous ces éléments entrent en synergie pour influer fortement sur l'expression par le Maghreb de sa personnalité internationale.

Les chiffres du commerce extérieur sur une longue période, présentés par L. Blin en annexe, montrent bien le poids persistant et même croissant des relations avec l'Europe sur la structure économique des pays maghrébins : c'est presque toujours plus de la moitié des échanges qui se fait avec la CEE, dont une bonne partie avec les pays sud-européens. A elle seule, la France, premier client et premier fournisseur des trois pays de l'ancienne Afrique du Nord, draine toujours, l'un dans l'autre, le quart du commerce extérieur de ces pays. Malgré la régularité de ces courants d'échanges, quelques évolutions peuvent être notées en 1987 par rapport aux années précédentes : léger tassement de la part de la France dans les exportations et importations algériennes, surtout si l'on compare à 1985; et assez nette croissance en contrepartie de la place de l'Italie. Les échanges avec l'Espagne sont lents à se développer, même pour le Maroc, ce qui peut sans doute être attribué à la nature plus concurrentielle des économies en présence.

De plus en plus nettement, la CEE est devenue un partenaire à part entière des pays du Maghreb, et Bruxelles un point de passage obligé des responsables maghrébins. A. Taleb, le ministre algérien des affaires étrangères, s'y rend en avril pour la première session du Conseil de coopération CEE-Algérie (l'équivalent des commissions mixtes bilatérales). L'Algérie signe en juin le protocole additionnel ajustant l'accord CEE-Algérie de 1976 à l'extension de la Communauté, et en octobre un protocole financier qui lui accorde notamment un prêt de 183 millions d'écus de la Banque européenne d'investissement.

Mais c'est le Maroc, qui a nommé un secrétaire d'Etat chargé des relations avec la CEE, qui mène la politique «européenne» la plus active. Le Maroc se veut à la fois très favorable à un rapprochement avec l'ensemble européen, et très intransigeant dans ses négociations avec la Communauté. L'année 87 s'était terminée sur une difficile tractation à propos du volume des exportations marocaines vers la CEE. En juillet 87, s'ouvre un nouveau dossier, qui ne sera pas réglé à la fin de l'année : celui de l'accord de pêche CEE-Maroc, remplaçant l'ancien accord avec l'Espagne. Parallèlement, le Maroc pose, par une demande officielle du Roi, sa candidature d'adhésion à la CEE. Comme en 1984, l'embarras est grand à Bruxelles pour y répondre, et l'écartier avec courtoisie. Une fois de plus, c'est le rapport avec le monde extérieur qui pose à l'ensemble européen le problème de définition de sa propre identité, un problème qu'on préfère d'ordinaire laisser dans un certain

flou. Les instances européennes d'appuient finalement sur le critère géographique pour répondre en octobre que la demande est incompatible avec le Traité de Rome. Elles proposent en contrepartie un renforcement de la coopération économique et politique avec le Maroc et envoient le Président de la Commission à Rabat pour en débattre. Toute cette activité euro-marocaine explique le grand nombre de contacts et déplacements officiels entre Bruxelles et Rabat : outre M. Delors, pas moins de trois commissaires européens viennent au Maroc en 1987.

La coopération euro-tunisienne est plus discrète et moins ouvertement politique, même si l'évolution de l'Europe pose au pays les mêmes problèmes économiques qu'au Maroc. Après avoir signé en décembre 86 le protocole additionnel de coopération avec la CEE, la Tunisie accueille en mars 87 la première Conférence méditerranéenne sur les politiques du marché du travail, co-organisée avec l'Italie et à laquelle participent aussi les ministres concernés d'Algérie, du Maroc, d'Egypte, de Turquie, de France, de Grèce, d'Espagne et de Yougoslavie. Entre avril et juin trois commissaires européens se rendent à Tunis pour mettre en place l'aide de la CEE (224 millions d'écus) et évoquer les nouvelles perspectives d'échanges (le principe de libre accès en franchise sur le marché européen des produits industriels tunisiens est notamment confirmé). De son côté le ministre tunisien des Affaires étrangères profite d'une visite au Parlement européen à Strasbourg en avril, pour préciser la vision politique tunisienne du rapport à l'Europe : «la coopération Tunisie-CEE, affirme-t-il, doit se situer dans un cadre maghrébin».

L'affirmation progressive de la CEE comme partenaire à part entière des Etats maghrébins ne réduit pas la portée spécifique des relations bilatérales et n'empêche pas une certaine concurrence de s'exprimer entre pays européens pour la conquête des marchés maghrébins. Chaque pays maghrébin a aussi sa stratégie européenne, à la fois vers la CEE et vers certains partenaires privilégiés, notamment d'Europe du Sud. Ce sont donc en fait pour beaucoup les relations bilatérales qui donnent leur tonalité propre aux relations européennes de chacun des pays du Maghreb.

Ainsi, d'année en année, l'Algérie entretient une coopération de plus en plus dense avec l'Italie, son deuxième fournisseur et son troisième client. La commission mixte italo-algérianne se réunit en janvier à Rome, peu après une importante découverte de pétrole par l'association Sonatrach-ENI, découverte qui fera l'objet d'un accord d'exploitation en décembre. Un autre accord créant une société mixte sera passé avec Fiat en juin pour la construction d'une usine de montage automobile. Les Pays-Bas sont également un partenaire qui monte pour l'Algérie : leur part dans les exportations algériennes passe brutalement en un an de 3 à 14 %; plusieurs échanges de visites ministérielles ont lieu, et la commission mixte se réunit en décembre. Avec l'Espagne, les rapports sont beaucoup plus difficiles, empoisonnés par le problème des dirigeants de l'ETA militaire basque réfugiés en Algérie depuis septembre 86 après leur départ de France. Il est clair que l'Espagne redevenue démocratique n'apprécie guère l'asile donné par l'Algérie à des auteurs d'attentats meurtriers. Toute l'année des contacts ont lieu sur cette question entre les deux pays. Ils aboutissent à une coopération antiterroriste

et à un marché discret dont font notamment les frais quelques opposants benbellistes réfugiés en Espagne, qui seront expulsés vers la Suisse, et l'un même vers Alger. Le terrain politique étant ainsi déblayé sans gloire, la coopération économique peut revenir à l'ordre du jour : la commission mixte se réunit en décembre et un contrat de traitement des phosphates algériens en Espagne est mis sur pied.

Peu d'événements saillants méritent d'être signalés avec les autres grands partenaires européens de l'Algérie; on notera seulement la volonté de multiplier les échanges diplomatiques et économiques avec la Yougoslavie et la Grèce.

Le Maroc, qui a une politique européenne très en pointe et volontiers spectaculaire en direction de la Communauté, est relativement plus classique dans ses relations bilatérales, qui connaissent peu de changements d'une année sur l'autre. Après la France, son principal partenaire est l'Espagne avec laquelle les relations de coopération continuent à se développer, malgré certains différends en matière de pêche et le foyer de tension politique que constitue la question de Ceuta et Melilla. Celle-ci, très bien maîtrisée l'année précédente par la diplomatie des deux pays, dérape au début de 1987 à la suite d'une manifestation des musulmans de Melilla contre la loi espagnole sur les étrangers. Le souverain marocain ne peut que manifester publiquement son soutien aux intéressés et rappeler la revendication marocaine sur les enclaves. Mais ceci ne nuit guère finalement au bon niveau de coopération maintenue toute l'année entre les deux pays dans des domaines très divers : lutte contre le terrorisme et les stupéfiants, construction de bateaux de pêche, échanges culturels, relance du projet de liaison fixe à travers le détroit de Gibraltar... La diplomatie marocaine s'active également en direction du Portugal : le Premier ministre marocain et six ministres se rendent en mars dans ce pays; les effets sur le Maroc de l'élargissement du Marché commun à la péninsule ibérique sont bien sûr au centre des discussions. Avec l'Europe non méditerranéenne, les faits les plus saillants de l'année sont le voyage du roi Hassan II en Grande-Bretagne en juillet, et celui à Rabat en juin du ministre de l'Intérieur ouest-allemand (ici encore, la priorité est donnée à la lutte contre le terrorisme et les stupéfiants).

De tous temps, le partenaire européen privilégié de la Tunisie après la France est l'Italie par le volume de ses échanges et par l'intensité des rapports politiques. Cette année, c'est le ministre italien du travail qui parvient avec son homologue tunisien en mars la Conférence méditerranéenne sur les politiques du marché du travail, évoquée plus haut. M. Craxi, chef du gouvernement italien, se rend en Tunisie en juin pour évoquer la coopération bilatérale; d'autres échanges de visites ministrielles ont lieu en décembre. Le niveau de relations diplomatiques avec l'Espagne est également très bon : M. Gonzalez se rend à Tunis en janvier, et une convention de coopération militaire, avec création d'une commission mixte, est signée en décembre; mais le volume des échanges économiques reste faible. C'est l'inverse pour les échanges germano-tunisiens : l'Allemagne fédérale absorbe presque 1/5 des ventes tunisiennes, alors que la coopération politique entre les deux pays reste fort discrète.

Les relations de la Libye avec l'Europe sont toujours aussi malaisées. Pratiquement inexistantes au niveau communautaire, elles restent traversées de grandes tensions sur le plan bilatéral, même avec les partenaires les plus souples et les plus compréhensifs. En mai et juin, des attentats contre des opposants libyens à Vienne et à Rome gênent les rapports avec ces deux capitales, et rendent un peu dérisoire l'invitation adressée au président Waldheim à se rendre en visite officielle en Libye. L'Italie de son côté, qui avait renoué le dialogue diplomatique avec la Libye après les événements de 1986 et espérait enfin obtenir le remboursement des dettes libyennes aux entreprises italiennes se voit sommer en octobre par le colonel Kadhafi de verser des dommages pour l'occupation coloniale et de débloquer les avoirs libyens gelés en Italie, en contrepartie des dettes libyennes. On notera cependant au long de l'année quelques gestes libyens de détente en direction de l'Europe, comme la libération en avril d'un ingénieur britannique détenu depuis cinq ans. De leur côté, des autorités religieuses chrétiennes expriment leur «reconnaissance» au colonel Kadhafi pour l'intérêt porté à l'otage Terry Waite (message de l'archevêque de Canterbury); ou pour les facilités accordées aux chrétiens en Libye (Jean-Paul II)...

*

Parmi les relations bilatérales euro-maghrébines, celles avec la France continuent à occuper un statut particulier. Elles restent à la fois les plus importantes dans l'ordre économique, comme on le rappelait plus haut, et les plus chargées de symbole : elles investissent plus qu'aucune autre le présent de la mémoire du rapport colonial. Elles sont d'autre part pour le Maghreb un des terrains les plus sensibles du paradoxe entre l'acceptation de la dépendance économique et l'exaltation de l'identité culturelle. Enfin le rôle moteur que joue traditionnellement la France dans les instances européennes de coopération de l'Europe avec le Sud en fait un des grands médiateurs pratique et symbolique du rapport du Maghreb à l'Europe. Tout ceci contribue grandement à faire des relations franco-maghrébines le cœur de la relation mentale du Maghreb à l'Europe.

C'est en arrière-fond des relations de l'Algérie avec la France que se ressent sans doute le plus fortement l'omniprésence de cette charge symbolique du rapport euro-maghrébin, même quand la coopération connaît une certaine sérénité, comme cette année. Pour la seconde année consécutive en effet, les relations politiques entre les deux pays sont globalement bonnes. Les contacts entre responsables ministériels et politiques se succèdent à cadence d'autant plus élevée qu'ils doivent tenir compte de la dyarchie introduite par la cohabitation au sommet de l'Etat français. En mars, le président Mitterrand se rend à Alger, et à plusieurs reprises durant l'année, il reçoit des responsables algériens à Paris. Mais c'est surtout avec les ministres de Monsieur Chirac que traitent les Algériens. La bonne santé de la coopération politique s'observe particulièrement dans deux domaines : les consultations diplomatiques fréquentes entre les deux pays à propos de conflits régionaux (Tchad, Sahara, Moyen-Orient), et surtout la coopération policière. L'aide apportée par l'Algérie dans l'affaire des otages français au Liban, et dans la

lutte contre le terrorisme en France, suscite en contrepartie une limitation par les autorités françaises de l'activité des mouvements d'opposition algériens en France : des militants sont arrêtés, et à plusieurs reprises les journaux benbellistes sont interdits, M. Pasqua se rend deux fois en Algérie pour améliorer la coopération en matière de sécurité. Une telle coopération n'est pas sans risque; l'embarras du gouvernement français est certain lors de l'assassinat de l'avocat Ali Melici, attribué à tort ou à raison à des services algériens. La bonne entente policière ne règle pas non plus le problème de la sécurité des ressortissants algériens en France : l'année produit son lot d'attentats racistes et de représentations algériennes. Par contre, une bonne volonté réciproque inspire la gestion du problème des enfants de couples mixtes; plusieurs dizaines d'entre eux viennent passer les vacances en France chez leur mère, et les visites des mères en Algérie sont facilitées par les autorités algériennes; une convention judiciaire est préparée pour dégager des solutions moins ponctuelles. On notera également comme significatif de la tonalité des rapports entre les deux pays la signature et la mise en œuvre d'un protocole d'accord sur les échanges de jeunes, ainsi que la relance de la coopération culturelle.

C'est finalement dans le domaine économique que les risques de tension et de dérapage ont été les plus grands en 1987. L'année démarre pourtant sous d'assez bons auspices puisque le ministre des Finances algérien obtient lors d'un séjour à Paris en avril trois milliards de francs de garantie de crédits et 500 millions de francs pour les interventions de la Caisse centrale de coopération économique. Mais les négociations entre Sonatrach et Gaz de France sur le prix du gaz algérien échouent en septembre, ce qui conduit les Algériens à rappeler que «le gaz constitue le nerf de l'essor de la coopération». Divers signes montrent que celle-ci se dégrade, du moins sur le plan économique, durant le dernier trimestre, malgré la tentative de porter la négociation sur le gaz au niveau ministériel. En décembre, le premier ministre français en tire la leçon en affirmant sa volonté de «solder le contentieux sur le gaz par un compromis acceptable».

Les rapports du Maroc et de la Tunisie avec la France sont structurellement moins crispés que la relation franco-algérienne, même s'ils peuvent parfois être victimes de conjonctures difficiles.

Installé profondément dans la conscience de sa «marocanité», le Maroc n'éprouve pas un besoin aussi vif que l'Algérie d'affirmer sans cesse son identité culturelle par rapport à l'ancienne métropole, et peut s'offrir le luxe de poser sans complexe l'ouverture que l'on sait sur l'Occident et l'Europe. Avec la France, la coopération de l'année 1987 se révèle à la fois très dense et sans à-coups. La France absorbe désormais près de 30 % des exportations marocaines, et aucun différend d'ordre économique n'affecte les relations entre les deux pays, comme le montre par exemple la libération des avoirs de rapatriés français. La multiplicité des contacts officiels à échelon ministériel témoigne de l'intimité de la coopération dans tous les domaines, y compris policier et militaire. Sur le plan politique, le voyage de Monsieur Mitterrand en avril au Maroc, et les entretiens entre les deux premiers ministres en juin à Paris sont l'occasion de réaffirmer des convergences, notamment sur

les conflits régionaux. Le seul point de friction soulevé par les marocains touche la coopération culturelle, non pas pour la contester mais pour déplorer les grèves qui affectent les établissements français. Cette question sera de toute façon oubliée à la fin de l'année lorsque l'écrivain Tahar Ben Jelloun se verra attribuer le prix Goncourt. L'événement a une répercussion considérable au Maroc et contribue à sceller la reconnaissance des interférences culturelles entre les deux pays, et du fait francophone dans la culture marocaine.

Les relations diplomatiques entre la Tunisie et la France offrent moins de visibilité si l'on s'en tient à la fréquence des contacts officiels, mais la qualité et la sérénité de la coopération n'en souffrent guère. Sa continuité non plus n'est pas affectée par la déposition en octobre du président Bourguiba, qui avait effectué un long séjour privé en France au début de l'année. Paris, qui avait reçu en juin et juillet le premier ministre tunisien et le ministre des Affaires étrangères, accueille dès novembre le successeur de celui-ci et un nouvel ambassadeur. Les événements de Tunis font disparaître finalement la seule ombre dans les relations entre les deux pays cette année, c'est-à-dire la répression contre les islamistes, à propos de laquelle MM. Mitterrand et Chirac avaient envoyé un messager commun auprès du président Bourguiba en septembre.

Les relations de la Libye avec la France sont plus que jamais en 1987 déterminés par l'affaire tchadienne. L'aide que la France fournit à la reconquête du nord du Tchad par les troupes de N'Djaména en début d'année est bien sûr dénoncée par le colonel Khadafi. Mais l'ampleur de la défaite est telle qu'elle semble limiter les capacités de riposte politiques, militaires et verbales des responsables libyens. C'est presque en termes modérés que le rôle de la France dans les événements est mis en cause. L'engagement de la France dans le conflit a pourtant été très substantiel et affiché sans fard : renforcement de l'appui aérien et extension progressive de son rayon d'action à l'ensemble du territoire tchadien, augmentation des effectifs militaires français, accroissement des livraisons d'armes, aide économique aux régions libérées. Et politiquement la position française s'est à tout moment voulu ferme et sans fissure : M. Mitterrand tient le même langage que les responsables chiraquiens en déclarant en mars que la solution du conflit est devenue «d'abord militaire», tout en rappelant que les troupes françaises ne sont pas une armée d'occupation. Il est vrai aussi qu'avec le même ensemble les dirigeants français ne soutiennent pas les jusqu'au-boutistes tchadiens et refusent leur appui à une continuation de l'offensive tchadienne au-delà des frontières du pays, ainsi que dans la bande d'Aouzou, dont ils pensent que le sort relève d'une négociation diplomatique (cette position est notamment réaffirmée lors du 14^e sommet franco-africain en décembre). La fermeté de la position française contribue autant que la défaite à désemparer la diplomatie libyenne. Les condamnations par Tripoli de la politique française en Afrique ne sont guère entendues, et la tentative d'ouvrir un second front contre le néo-colonialisme français dans le Pacifique fait long feu. Ces échecs libyens ne font qu'accentuer le rôle symbolique de plus en plus grand que joue le rapport à la France dans la politique étrangère libyenne. Même si

la mémoire du rapport colonial a peu marqué le rapport libyco-français, à la différence des autres pays d'Afrique du Nord, la politique française est devenue progressivement pour les Libyens le symbole par excellence du néocolonialisme, l'obstacle à la fois concret et symbolique à toute poussée libyenne en Afrique. En dix ans le changement du rapport imaginaire au partenaire français est considérable, la France n'est plus le fournisseur d'armes complaisant, le complice discret de la «troisième voie» libyenne sur la scène internationale. Elle est devenue le principal adversaire des ambitions régionales de la Libye, y compris sans doute de façon confuse dans les rapports intermaghrébins, où le poids de l'héritage politique et culturel colonial joue dans le sens d'une marginalisation de Tripoli par rapport au vieux trio nord-africain.

III. – CONFLITS RÉGIONAUX ET DYNAMIQUE MAGHRÉBINE

Les deux grands ensembles régionaux auxquels le Maghreb revendique traditionnellement son appartenance sont en 1987 dominés par des conflits aigus, celui du Tchad en Afrique, la guerre du Golfe dans l'aire arabe. Les pays du Maghreb sont, à travers la Libye, partiellement impliqués dans le premier, mais, sur un plan collectif, relativement démunis vis à vis de l'un comme de l'autre. Le besoin d'échapper à ces zones de turbulence explique sans doute pour une part la disponibilité accrue des trois pays d'Afrique du nord traditionnelle pour une coopération avec l'Europe. Il favorise aussi bien sûr le repli de ces pays sur l'espace maghrébin lui-même.

La relation du Maghreb à l'ensemble **africain** est encore essentiellement déterminée en 1987 par la guerre du Tchad, même si la défaite libyenne apporte une toute nouvelle donne dans les rapports maghrébo-africains, et ne les limite plus seulement à des impulsions du Nord vers le Sud.

C'est bien sûr la Libye qui fait surtout l'expérience de ce nouveau rapport de forces. Les revers militaires qu'elle a commencés à subir à la fin de 1986 se transforment au début de l'année en une grave déroute infligée par les forces tchadiennes du Sud et du Nord réconciliées. La Libye doit peu à peu abandonner toutes ses positions au nord du Tchad, et se voit menacer jusque sur son territoire. Le processus de reconquête tchadien est tellement rapide qu'il ruine les tentatives de compromis diplomatique engagés par des pays proches de la Libye comme le Congo et le Soudan. Le colonel Kadhafi a beau revendiquer la «complémentarité historique et économique» entre le Tchad et la Libye; cela ne convainc guère les pays africains dont plusieurs dénoncent une présence militaire libyenne qu'il n'est plus possible de nier, maintenant que les alliés tchadiens de la Libye ont fait déflection. Une seule voie reste ouverte au colonel Kadhafi, celle de la négociation. L'OUA s'y emploie avec plus ou moins d'ardeur, et c'est finalement une erreur stratégique des dirigeants tchadiens, celle de vouloir à tout prix reconquérir Aouzou malgré les mises en garde françaises, qui redresse un peu la position libyenne, et sauve la face au colonel Kadhafi. Aouzou n'est conservé que quelques semaines par les Tchadiens, et les adversaires sont obligés en septembre d'ac-

cepter le cessez-le-feu proposé par l'OUA. Malgré cette sortie honorable, l'année se termine donc par un amoindrissement considérable des positions et des ambitions libyennes en Afrique. Seul le Burkina Faso semble conserver quelques rapports de confiance avec le régime du colonel Kadhafi.

L'Algérie essaie, quant à elle, de tirer son autorité morale de l'imbroglio tchadien. Elle entreprend de favoriser de difficiles négociations intertchadiennes entre NDjamena et le GUNT de Goukini. Cette démarche qui n'est pas pour satisfaire entièrement les intérêts libyens mécontente également M. Habré qui en novembre dénonce le parti-pris algérien en faveur de la Libye. L'affaire tchadienne qui donne lieu à de très nombreuses démarches diplomatiques algériennes en Afrique rejette un peu dans l'ombre les autres aspects de la politique africaine de l'Algérie. Celle-ci demeure pourtant toujours active au sud du Sahara. Elle reçoit les présidents congolais, guinéen, ghanéen, angolais. Ses ministres développent la coopération avec le Sénégal, le Mali, le Niger, le Burkina, la Tanzanie, le Burundi, le Rwanda, le Gabon, la Côte-d'Ivoire... Les échanges restent bien sûr faibles en volume, mais gardent une portée symbolique non négligeable, celle de préserver pour l'avenir le chances d'une véritable coopération sud-sud.

La coopération du Maroc avec l'Afrique est beaucoup plus pragmatique. Politiquement, il s'agit avant tout d'assurer la réintégration du Maroc sur la scène africaine après son départ de l'OUA. Les nombreux échanges de visites ministrielles, les réceptions de chefs d'Etat africains (du Cap-Vert, du Sénégal, du Cameroun, de Guinée équatoriale) tournent beaucoup autour de cette préoccupation. La coopération se veut plus réaliste que symbolique; elle se développe surtout avec les pays relativement voisins d'Afrique occidentale, puis avec les autres pays francophones.

L'isolement de la Tunisie par rapport à l'Afrique Noire, et son absence d'ambition sur le continent rendent très discrète la politique africaine de la Tunisie. On notera seulement en 1987 le développement institutionnel de la coopération avec le Togo, le Sénégal, et Madagascar.

Dans l'aire **arabe** comme en Afrique, le pays du Maghreb le plus impliqué dans les conflits régionaux est aussi la Libye. Mais ici il s'agit moins d'intervention directe que d'un jeu complexe et fluctuant d'alliances et d'ingérences dans des querelles extérieures au Maghreb. Plus que jamais la diplomatie libyenne semble obéir à deux logiques fondamentales : le soutien à la cause de l'unité arabe telle que l'entend le colonel Kadhafi, et le besoin d'exhiber le rôle de la Libye, même si c'est au prix de changements intempestifs de politique. Le désir de «rentrée» (F. Burgat) de la Libye sur la scène arabe est bien sûr d'autant plus fort qu'il cherche à compenser l'échec africain. Deux occasions s'offrent en 1987 au colonel Kadhafi : le conflit irano-irakien et le problème palestinien.

Sur le premier, la Libye est partagée entre son désir d'assurer un rôle de médiation et sa sympathie avouée pour la révolution iranienne, à qui elle reproche cependant son hostilité au peuple arabe d'Irak. Toute l'année oscille entre des propositions de paix relativement équilibrées et des protestations d'amitié pro-iranienne, et se termine de façon un peu surprenante par un

rétablissement des relations diplomatiques de Tripoli avec Bagdad en octobre. Dans le même temps, la Libye renoue avec deux autres pays «modérés», la Jordanie et le Liban. Un infléchissement substantiel de la politique libyenne s'observe aussi avec les Palestiniens. Le colonel Kadhafi, qui avait jusqu'ici soutenu les «durs» des organisations palestiniennes contre Y. Arafat, œuvre désormais à la réunification du mouvement, et invite fermement les opposants à rejoindre le président de l'OLP. La Libye de 1987 serait donc devenu un élève modèle de la classe arabe, honorée deux fois de la visite du secrétaire général de la Ligue arabe, si l'aversion du colonel Kadhafi pour le régime égyptien ne jetait une fausse note dans son nouveau jeu diplomatique arabe. Le colonel Kadhafi boude partiellement le sommet d'Amman en novembre, et ne peut se passer de dénoncer, sous des formes assez peu diplomatiques, les résolutions adoptées par ce sommet et visant à la réintégration de l'Egypte.

Comme toujours, la diplomatie algérienne se veut beaucoup plus responsable, réaliste et discrète. Elle contribue efficacement au processus de rapprochement interpalestinien, et n'hésite pas à laisser dénoncer par l'OLP depuis Alger le comportement des forces syriennes contre les camps palestiniens de Beyrouth. Elle reprend sans grand succès mais avec le plus de pondération possible la médiation qu'elle a engagée depuis de longues années dans la guerre du Golfe. Le fait peut-être le plus significatif dans sa politique arabe en 1987 est que sans mettre en cause sa solidarité politique avec les pays de la «ligne de front», l'Algérie accroît de plus en plus sa coopération économique et même politique avec les pays «modérés»; Arabie saoudite, Koweit, Liban, Jordanie. L'Arabie saoudite notamment crée avec l'Algérie une banque mixte de 300 millions de dollars, et organise en mai le sommet al-géo-marocain.

La solidarité maroco-saoudienne, pour sa part, n'est pas un phénomène récent. Elle se marque en 1987 par un grand nombre de contacts diplomatiques de niveau élevé, par le développement de la coopération financière, et par des convergences politiques sur des questions bilatérales (message de solidarité du roi Hassan II après les événements de la Mecque en août), ou multilatérales (préparation du sommet d'Amman, et proposition d'un sommet islamique extraordinaire). La coopération marocaine avec les pays du Moyen-Orient est également active en direction du Koweit, de la Jordanie (visite du roi Hussein à Rabat en avril), du Yemen, de la Turquie (dont le chef d'Etat est également reçu au Maroc en avril). Par ailleurs, le Maroc continue à entretenir une coopération légère avec Israël : une délégation d'hommes d'affaires marocains se rend dans ce pays en mars; en juillet, un député israélien remet à Hassan II un message de S. Pérès sur le Proche-Orient, à l'occasion du Rassemblement mondial du judaïsme marocain.

L'Arabie saoudite s'affirme aussi progressivement comme un des principaux partenaires arabes de la Tunisie. Elle compte à la fois dans le domaine économique et financier (un consortium saoudien prend en charge la construction d'une ville nouvelle au nord de Tunis, et Ryad s'engage à contribuer au redressement économique tunisien), et sur le plan politique (préparation des sommets). Le gouvernement tunisien recherche également la coopération

d'autres pays riches du Golfe pour des réalisations communes en Tunisie. Au niveau panarabe, la fonction de siège de la Ligue arabe continue à donner un certain rôle politique à la diplomatie tunisienne dans les zones de tension régionale. Mais elle l'assume avec grande discrétion, ne serait-ce que parce que la perspective de la rentrée égyptienne sur la scène politique arabe confine de plus en plus la Tunisie dans une sorte d'interim peu confortable à la tête de la Ligue arabe.

*

Tout négatifs qu'ils soient pour l'avenir immédiat de l'ensemble arabe, les conflits et impasses politiques du Moyen-Orient ont un effet positif indirect, c'est de favoriser le réinvestissement unitaire des pays du Maghreb sur leur propre région. Celà passe bien sûr par une réduction de la tension subsistant au sein du Maghreb lui-même, et par un règlement honorable pour tous – par un pourrissement honorable, voudrait-il mieux dire – du conflit saharien.

D'année en année en effet, le conflit saharien s'achemine vers un règlement négocié, où les faits d'armes ne sont plus qu'un élément du processus de négociation. Les attaques du Polisario sur le terrain se succèdent en 1987 à cadence relativement élevée (en janvier, mars, avril, juillet, août, octobre, novembre, décembre) sans entamer sérieusement le dispositif militaire marocain, renforcé à partir d'avril par un sixième mur dont la situation inquiète les Mauritaniens. Des attaques spectaculaires ont lieu également contre des objectifs tiers aériens ou navals, donnant à chaque fois un retentissement médiatique à l'effectivité de la présence du Polisario, et rappelant à ceux qui auraient tendance à l'oublier que les Sahraouis ont un mot à dire sur l'espace qu'ils revendiquent. Mais chacun sait que la solution du conflit est désormais politique. Les négociations indirectes sous l'égide des Nations-Unies ou de l'OUA ne cessent de l'année, et aboutissent à des avancées substantielles. En mai a lieu le premier sommet algéro-marocain, tenu avec l'aide de l'Arabie saoudite; il y est bien sûr question avant tout du Sahara. En juillet, une déclaration du souverain marocain, jugée constructive par le Polisario, n'exclut pas la possibilité d'une scission sahraouie en cas de consultation des populations. En octobre, une résolution des Nations-Unies demande l'ouverture d'un dialogue direct entre les adversaires pour l'organisation d'un référendum d'autodétermination. Elle ne soulève pas l'opposition des Marocains, et contribue au contraire à favoriser l'acceptation par tous les intéressés de l'envoi sur le terrain d'une mission technique dirigée par le secrétaire général adjoint des Nations Unies. Cette mission, qui a pour fonction de recueillir les données nécessaires à la proposition d'un cessez-le-feu et à l'organisation du référendum d'autodétermination, séjourne dans les différentes zones et pays concernés fin novembre et début décembre. Nul ne s'oppose à son travail.

La lente évolution du conflit saharien vers une solution étend les possibilités de dialogue et de coopération entre les pays du Maghreb. Mais l'heure n'est pas encore aux grandes rencontres communes intermaghrébines. La dynamique unitaire maghrébine, sans être aussi exclusivement bilatérale

qu'en 1986, passe encore pour une bonne part par un jeu croisé et complexe de relations bilatérales, au centre duquel on trouve encore plus que l'année précédente l'Algérie.

Celle-ci est notamment partie prenante à l'événement maghrébin majeur de l'année 1987 : le sommet tripartite réunissant le 4 mai à la frontière algéro-marocaine les chefs d'état algérien et marocain en présence du roi Fadhl d'Arabie. Les «deux pays frères» s'accordent pour «résoudre les problèmes en suspens», et cette volonté de coopération commence par un échange de prisonniers militaires. A partir de juillet, les relations politiques se multiplient à un niveau élevé. Elles débouchent sur la création d'une commission mixte sur les problèmes d'intérêt commun, et confirment l'intention commune d'édifier le Maghreb malgré le conflit saharien.

La diplomatie algérienne reste également très active en direction de la Libye, qu'elle s'est efforcée d'arrimer toute l'année précédente dans une vision réaliste de l'unité maghrébine. L'Algérie, qui a beaucoup aidé la Libye à sortir du guépier tchadien, s'efforce de mettre en œuvre une coopération intense et concrète entre les deux pays : huit sociétés mixtes sont créées, de nouveaux accords de coopération sont signés, un comité ad hoc chargé de développer la complémentarité économique est institué, et les visas d'entrée dans les deux pays sont supprimés pour leurs ressortissants respectifs. Dans le même temps, l'Algérie veille à ne pas céder aux pulsions fusionnelles intempestives du colonel Kadhafi ; à celui-ci qui annonçait, en extrapolant un communiqué commun un peu imprudent signé à Alger en juin, la proclamation de l'unité avec l'Algérie pour le 1^{er} novembre, A. Taleb répond qu'il n'y a pas lieu de créer une confédération spécifique entre les deux pays, puisque la Libye a la possibilité de se joindre au traité algéro-tuniso-mauritanien.

Ce traité reste toujours pour l'Algérie une carte diplomatique maîtresse, dont elle se sert à la fois comme référence unitaire idéale, et pour développer la coopération bilatérale avec les deux pays concernés. Une visite du ministre tunisien des Affaires étrangères en février à Alger est ainsi l'occasion d'évoquer ensemble la nécessité d'un «marché commun maghrébin», à laquelle les Tunisiens adhèrent manifestement plus qu'à la perspective du rapprochement politique algéro-libyen. Parmi les nombreuses réunions de travail ministérielles qui émaillent la coopération algéro-tunisienne en 1987, on retiendra celles consacrées au développement des régions frontalières, une expérience extrêmement symbolique et fructueuse pour l'unité maghrébine à construire. Avec la Mauritanie, la coopération se poursuit sur un mode inévitablement plus modeste, où l'Algérie fait figure plutôt de fournisseur d'aide que de partenaire égal.

Dans le contexte actuel, chacun des autres pays de la région dispose de moins d'atouts que l'Algérie sur la scène maghrébine, et les stratégies unitaires ont du mal à sortir d'un cadre strictement bilatéral. Entre le Maroc et la Tunisie, les relations de coopération ne sont pas négligeables, mais se confinent depuis plusieurs années dans la routine des commissions mixtes et des visites de ministres techniciens. Au dernier trimestre cependant, un

rapprochement politique se manifeste – peut-être aiguisé par la trop bonne entente algéro-libyenne –; il est retardé un moment par la déposition du président Bourguiba, mais reprend à l'occasion de la visite du nouveau premier ministre tunisien à Rabat, qui affirme que pour la Tunisie le Maroc est «un élément essentiel» de l'édification du Maghreb.

Entre la Tunisie et la Libye, les relations, très fortement affectées les années précédentes, reprennent progressivement et prudemment, avec l'aide de l'Algérie : le contentieux financier fait l'objet d'un accord en septembre, les communications téléphoniques et aériennes sont rétablies et les frontières réouvertes; en octobre, les relations consulaires sont renouées, et en décembre la normalisation diplomatique est devenue totale, facilitée sans doute pour Tripoli par le changement du régime tunisien.

Malgré l'habileté du jeu diplomatique algérien, le processus unitaire maghrébin resterait d'une lenteur décevante s'il ne s'exerçait que sur un mode bilatéral. Or pour la première fois depuis la guerre du Sahara, on observe en 1987 quelques esquisses de véritable coopération intermaghrébine commune. Ainsi la création en août d'une société maghrébine d'acheminement de gaz (sans le Maroc), ou le colloque de décembre en Algérie sur le projet «Ceinture verte du Nord de l'Afrique», réunissant les cinq pays du Maghreb. Des signes prometteurs, si l'on est optimiste, ou au contraire beaucoup trop modestes, si l'on est plus critique, d'un Maghreb auquel tout le monde aspire, mais qui refuse à s'affirmer politiquement et plus encore à se penser culturellement.

Jean-Robert HENRY